

## France : les vrais objectifs du Pass contraception

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 28 avril 2011

### *L'enseignement catholique récusé...*

Cela ne s'invente pas : le nouveau « Pass contraception » mis en place mardi par la région Ile-de-France a fait l'objet d'une conférence de presse qui s'est tenue au Centre interprofessionnel de formation des commerces de l'alimentation dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris... rue des Fillettes. Même si cet organisme de formation accueille des gamins de 15, 16 ans – ceux visés par la distribution de **chéquiers d'accès anonyme et gratuit à une forme ou une autre de contraception** – je n'arrive pas à croire que le choix de l'adresse ait été fait sans ironie volontaire.

Des fillettes, on n'en veut plus. De l'innocence, pas davantage. En organisant la distribution de la pilule, des préservatifs et même des contraceptifs de longue durée à des mineurs (et surtout des mineures) dans le dos de leurs parents, la région Ile-de-France rend évidente sa volonté de **corrompre la jeunesse et de contredire l'autorité parentale**. En poussant explicitement les jeunes à agir contre la volonté de leurs parents dans un domaine qui relève prioritairement de leur droit d'éduquer, et en leur donnant les moyens de le faire dans la duplicité, les pouvoirs publics se livrent à une usurpation tyrannique qui devrait faire hurler les « autorités morales ». Où sont-elles ?

Il faut tout de même préciser d'emblée qu'**aucune concertation, aucun contact n'a eu lieu avec l'enseignement catholique**. Le conseil d'Ile-de-France a fait comme si celui-ci n'existait pas et n'avait rien à dire sur la question. Contacté par téléphone, **l'adjoint au directeur de l'enseignement diocésain, Jean-François Canteneur, a dénoncé cette absence de consultation et m'a expliqué que l'enseignement catholique n'avait nullement approuvé le Pass contraception**. « **Nous ne sommes pas dans cette démarche, nous cherchons à éduquer à la responsabilité** », a-t-il souligné, ajoutant que dans la mesure où il n'y a pas d'**infirmières scolaires dans les lycées catholiques, ceux-ci ne sont pas concernés**.

L'administration étant l'administration, on se demande d'ailleurs qui, à l'heure actuelle, l'est déjà, puisque seuls 15 000 « Pass » ont été imprimés et que l'on découvre, au hasard de forums internet, que l'accord formel de distribution desdits chéquiers n'a pas encore été signé entre la région et le rectorat !

Le Pass contraception a été inventé dans la région Poitou-Charentes par sa présidente, Ségolène Royal – ministre, elle avait déjà imposé la distribution de la pilule du lendemain par les infirmières scolaires. Il a été récusé par le rectorat et par le ministère de l'Education

nationale. Les généralistes et les gynécologues de la région ont hérité du bébé ; il semblerait que peu de jeunes filles les sollicitent à ce propos.

Rendant explicitement hommage à Mme Royal, le conseil régional d'Ile-de-France a repris l'idée, et, cette fois, a obtenu la bénédiction et même davantage du ministère de l'Education nationale. **Luc Chatel** a expliqué cette volte-face en raison des « différences » qu'il constate par rapport au Pass poitevin : en Ile-de-France, il concernera « les garçons comme les filles », il propose toute une palette de préservatifs (y compris les stérilets, dispositifs intra-utérins et patches à durée d'action prolongée dont les inconvénients sont peut-être encore plus importants pour les toutes jeunes filles que ceux de la pilule, déjà graves), et il s'intègre dans une « démarche globale à vocation éducative » puisque, dit le ministre, on change les programmes d'éducation à la sexualité à l'école à cette fin.

Les garçons comme les filles ? Laissez nous rire. Si le public visé par le Pass contraception est évalué à 77 000 filles et 82 000 garçons de niveau seconde, âgés, donc, d'environ 15 à 16 ans, on imagine mal ces grands dadais se rendre chez le généraliste, la sage-femme (!) ou un centre de planification familiale pour se faire prescrire des examens sanguins de taux de glycémie et de bilan lipidique... pour obtenir, au bout du compte, pour 40 euros, deux fois, de préservatifs et de spermicides, aux frais du contribuable francilien.

C'est là tout le problème. **Les contraceptifs féminins**, même si nul ne le dit lors de la présentation du pass contraception, **sont bien plus dangereux que les préservatifs et c'est bien pour cela que le dispositif est si compliqué à mettre en place**. Le suivi médical est indispensable. Déjà, permettre aux jeunes filles d'aller se faire prescrire un contraceptif hormonal ou un dispositif intra-utérin sans présenter leur dossier médical, sans décliner leur identité, avec un renouvellement de trois mois qui doit notamment permettre de changer de moyen, c'est vraiment se moquer de leurs réels besoins médicaux et du respect de leur corps.

Une telle irresponsabilité aboutit tout naturellement à la dernière revendication en date de Jean-Marie Le Guen, adjoint PS au maire de Paris, qui souhaitait mardi la gratuité de la pilule « pour toutes les mineures ».

Luc Chatel fait aussi dans la surenchère, puisque le jour de la présentation du pass contraception, il a annoncé être « prêt au dialogue » avec les autres régions et, surtout, il a déclaré sur RMC que « **dans quelques semaines** » un décret verrait le jour, **autorisant les infirmières scolaires à prolonger pendant six mois les prescriptions médicales en matière de contraception**.

Sur le papier, tous ces dispositifs visent à faire diminuer le nombre d'avortements chez les mineures, en constante progression depuis 2003 et qui atteignent, selon les sources, entre 13 000 et 15 000 interventions par an. Un drame, évidemment, mais c'est un faux remède que l'on apporte puisque d'année en année, l'« éducation sexuelle » s'est déjà faite plus insistante et que d'année en année, on a aussi constaté que **la majorité des « IVG » – dont le nombre ne diminue pas alors que celui des grossesses est à la baisse – sont pratiquées sur des femmes utilisant une forme de contraception...**

Faux remède, et aussi faux nez.

Le président socialiste Jean-Paul Huchon, dans une présentation-vidéo diffusée par le site du conseil régional, a reconnu que tout cela s'est fait au nom de la « **liberté sexuelle** ». Et l'une de ses vice-présidentes, Henriette Zoughebi, y précisait : « **Il ne peut pas y avoir d'égalité s'il n'y a pas cette liberté de disposer de son corps. (...) Il y a aussi un aspect symbolique extrêmement fort : à partir du moment où on affirme que chaque personne a le droit de maîtriser sa sexualité, son corps, et sa fécondité, on donne cette notion d'égalité et c'est extrêmement important pour toute la société.** »

Au moins, c'est clair.

Article paru dans *Présent* daté du 28 avril 2011.